APPRENTISSAGE

BPREA

Responsable d'Entreprise Agricole

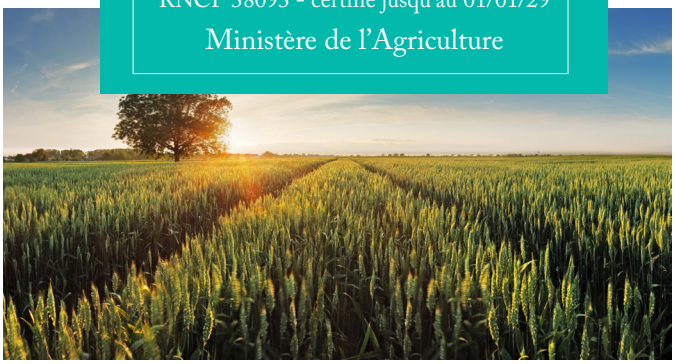


Un diplôme officiel et reconnu

Diplôme niveau 4

RNCP 38093 - certifié jusqu'au 01/01/29

Ministère de l'Agriculture



OBJECTIFS

Le brevet professionnel a pour objectif de former des salariés agricoles ou de futurs responsables d'exploitation qui souhaitent acquérir un savoir et de nombreuses compétences professionnelles dans les domaines de la production animale, de la production végétale et de la gestion administrative, comptable et financière de l'entreprise.

CONTENU

Sept unités capitalisables:

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système d'exploitation
- Conduire le processus de production dans l'agrosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- Réaliser les opérations de production de l'atelier bovin lait
- Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDE

Les titulaires de ce brevet exercent leur activité au sein d'une exploitation agricole ou peuvent créer leur activité à l'issue de cette formation.

- BTS ACSE
- Certificat de spécialisation PTCPF
- Différents certificats de spécialisation en agriculture

MODALITÉS

Conditions d'admission

- Avoir entre 15 et 29 ans. Sans restriction d'âge pour les personnes relevant d'une RQTH
- Etre titulaire d'un CAP agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur
- Le cas échéant, attester avant l'entrée en formation d'une année d'activité professionnelle salariée, non-salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme ou de trois années d'activité à temps plein

Organisation

- Contrat d'apprentissage de 24 mois (1200 heures en centre)
- Rémunération comprise entre 27 et 100% du SMIC
- Alternance : 40% au centre de formation et 60% en entreprise

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active, TP, projets
- Visites d'entreprises

Validation

- Par unités capitalisables (7 épreuves)

Tarif

- Prise en charge par les OPCO et les financements du CFA (pour 12 mois, montant indicatif: 7090€). Le niveau de prise en charge est variable selon la branche professionnelle et la CPNE. Aucun reste à charge pour l'apprenti et l'employeur

Accessibilité

- Accès aux personnes à mobilité réduite, accompagnement et adaptation pédagogique possible (référent handicap)

Délais d'accès

- Entretien dans les 30 jours suivant le premier contact

UFA de l'Institut d'Hazebrouck 69 rue du Violon d'Or 59190 HAZEBROUCK
Tél. 03 28 50 93 70 - Mail: ufa.instituthazebrouck@cneap.fr